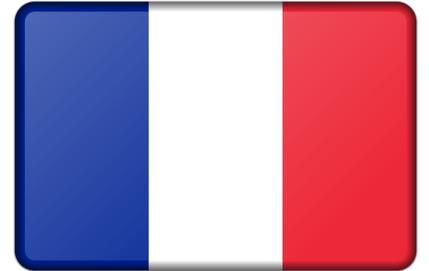


Echange Alcaste - Las fuentes

Jean Cassaigne



Logroño - Mont de Marsan

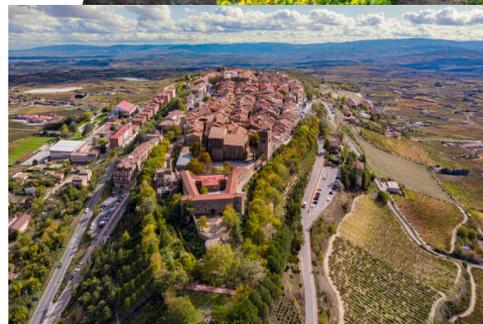


Logroño, capitale de la Rioja

C'est une ville de 152 000 habitants, plus citadine que Mont de Marsan donc.



La Rioja, la région du vin





Colegio Alcaste - Las fuentes
Notre partenaire depuis dix ans.

Un collège - deux sites

- Un collège plurilingue.
- Un laboratoire pédagogique
- Un public et des familles semblables à celles de Jean Cassaigne.





Les détails pratiques:

Tout d'abord: nous partons...

Samedi 26 mars:

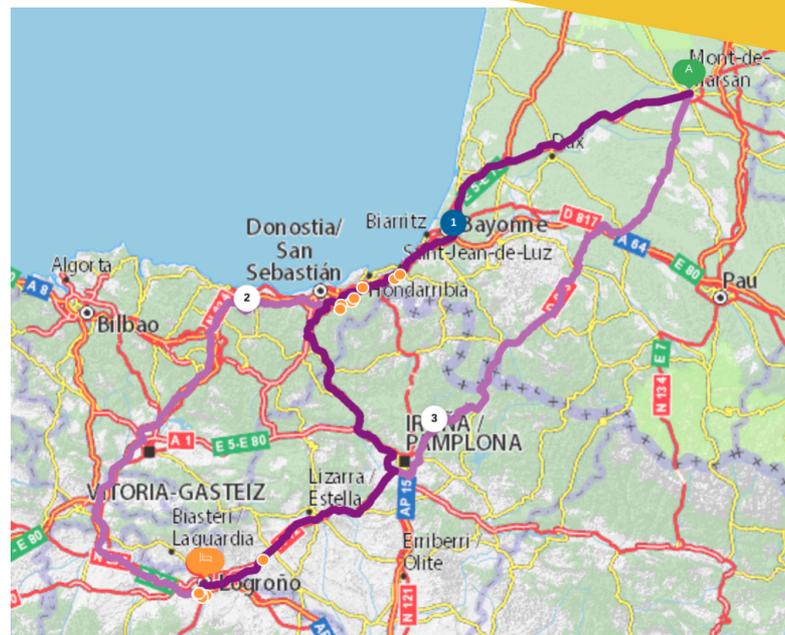
accueil de nos élèves à
Logroño.

Rendez-vous à 11:30.

Une messe
Un temps de présentation
Un temps de discussion

Vous partez avec vos familles d'accueil respectives

La route:
Du rond point de Coumassote à l'ouest de
Mont de Marsan à Logrono: de la quatre
voies uniquement. 3h30 de route.



Le programme de la semaine



Samedi: arrivée et accueil.
Dimanche: on reste dans les familles.
Du lundi au vendredi: la semaine d'un collégien...
Et deux excursions.



Retour
le samedi 2 avril. Départ à 10:00 de
Logroño. Arrivée vers 15:00 sur le parking
du collège.

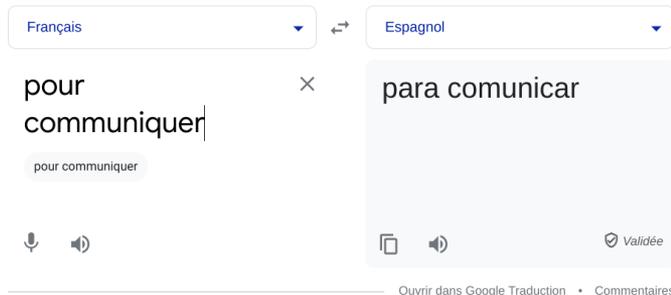
Avant même de partir :

Pour communiquer:

L'outil numéro 1: Whatsapp
Le plus utilisé en Espagne



Avec, au besoin, l'aide de Google traduction.



Ouvrir dans Google Traduction • Commentaires

Dès réception de la fiche, nous vous invitons à entrer en contact avec la famille.



Administrativement:

Les documents nécessaires:



La carte nationale d'identité

La carte européenne d'assurance maladie



Autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST)
D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE
(article 37-6 du code civil; décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale; arrêté du 13 décembre 2016)

cerfa N° 15646*01
Imprimer
Régénérer

1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS
Nom (figurant sur l'acte de naissance) :
Prénom(s) :
Né(e) le : [] à (lieu de naissance) :
Pays de naissance :

2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION
Nom (figurant sur l'acte de naissance) :
Prénom(s) :
Né(e) le : [] à (lieu de naissance) :
Pays de naissance : Nationalité :
Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :
 Père Mère Autre (préciser) :
Adresse : N° [] (bât. art) Type de voie [] Nom de la voie
Code postal : [] Commune : []
Pays : []
Téléphone (recommandé) : []
Courriel (recommandé) : []

3. DURÉE DE L'AUTORISATION
La présente autorisation est valable jusqu'au : [] inclus.
Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.
Exemple : une autorisation signée le 1^{er} septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.

4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE
« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations »¹⁾
DATE : [] Signature du titulaire de l'autorité parentale :
1) Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues aux articles 443-6 et 443-7 du Code pénal.

5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE À L'APPUI DE L'AUTORISATION n° :
Type de document (cocher la case) : Carte nationale d'identité Passeport Autre []
Préciser : []
Délivrée le : []
Par (autorité de délivrance) : []

1) Le photocopie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être lisible et comporter le nom, le prénom, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que date de délivrance et de validité du document, numéro de délivrance.
2) Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmé depuis moins de 6 ans.
3) Personne de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord de Schengen : Titre Européen Européen (Titulaire, Non-titulaire et L'attachement) ou de la Suisse : carte nationale d'identité ou passeport, délivré par l'autorité compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité, ou document de séjour délivré en France (art. L. 201-1 et s. du CESEDA), en cours de validité. Remarque : d'un pays tiers à l'Union européenne : passeport délivré par l'Administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ou document de séjour délivré en France (art. L. 201-1 et s. du CESEDA) ou titre d'identité et de voyage pour réfugiés ou pour apatrides, en cours de validité.

REMARQUE : La présente autorisation n'a pas pour effet de faire adhés aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 1164 du code de procédure civile.

Préparer le départ:

La tenue:



Aux collèges, là bas, on porte l'uniforme...

Ce n'est pas nécessaire, pour vous, et pour une semaine.
Mais bien évidemment, une tenue correcte est exigée.

Comme ici, et parce que vous représentez notre collège,
tenues trop courtes, jeans déchirés... C'est non.



Petit conseil: *préparez la valise AVEC votre fille ou votre fils. Qu'elle ou il sache où tout se trouve, comment le gérer. Les questions qu'ils vous posent à ce moment là sont des soucis en moins ensuite!*

S'habiller pour ce séjour:



Une météo changeante:

Il faut donc prévoir de quoi affronter la pluie... la neige (nous l'avons eue!) et le soleil et 24°!

Et des chaussures confortables... et sobres.

Dans son porte monnaie, chaque jour...

Argent: 40 € grand maximum suffiront largement pour la semaine.



La carte européenne d'assurance maladie...



Là encore, avant de partir, en préparant les affaires, parlez-en ensemble. Qu'acheter? Que ramener (à qui...)?
Eux ne savent pas forcément d'où du gaspillage qui déçoit tout le monde, eux en premier!

Une carte avec l'adresse et le numéro de téléphone de la famille d'accueil...

Chapitre spécial: le téléphone!

C'est un outil extra.

Garder le contact c'est bien...

- Cela rassure
- Cela fait plaisir
- C'est notre appareil photo



Mais:

L'idée du voyage, c'est aussi de prendre ses distances.

On se cache facilement derrière son écran. On s'y perd dans les réseaux sociaux et les jeux... Et on s'isole de ce qu'il y a autour de soi. Catastrophique!

Et très difficile à vivre pour la famille qui accueille votre enfant.



Donc: quelques règles de base:

👍 Un appel chaque soir et une conversation avec papa ou maman, d'accord. Pas de soucis. Mais sachez vous limiter et essayer plutôt de profiter des moments partagés avec la famille...

👋 Au collège: PAS DE TÉLÉPHONE! Là-bas comme ici, il est rangé et éteint.

📷 En voyage comme au collège, le droit à l'image reste de mise. Hors de question de trouver des photos des uns et des autres sur les réseaux sociaux sans avoir l'aval de chacune des personnes concernées.

👫 Toujours se rappeler que l'on doit partager avec les gens **autour de soi** avant les copains qui sont loins (on aura largement le temps de raconter au retour).

😞 Imaginez ce que signifie se retrouver face à quelqu'un hypnotisé par son téléphone qui ne parle pas, semble vous ignorer voire vous mépriser... C'est très désagréable. Ne l'infligez pas aux autres.

A partir du 2 avril: nous accueillons



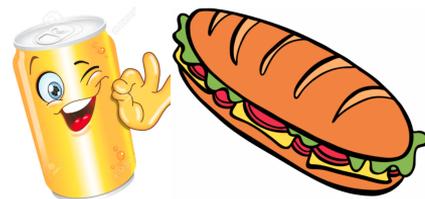
Les horaires du correspondant sont ceux de votre enfant: il rentre à huit ou neuf heures comme lui et sort à la même heure...

Pas d'accueil organisé, les deux semaines de l'échange se suivent...

Mais merci d'être ponctuels les jours d'excursions...

Le statut du correspondant est celui de votre enfant: ½ pensionnaires ou externe.

Si il est externe, merci de leur fournir un pique nique pour les jours d'excursion...



Le vendredi 8 avril: rdv pour le bus à 10h00 au collège. Merci à tout le monde d'être là à 9h45 dernier délai!

En famille...

Objectif de l'échange:

Faire vivre à l'élève une vie de famille normale dans le pays d'accueil.

Partager des moments, à table ou ailleurs... Mais inutile de faire des choses extraordinaires.

Au moindre souci, un message. Les professeurs sont sur place toute la semaine.



Tout a dû être dit maintenant:

Quelques rappels:

- Merci d'envoyer l'autorisation de sortie du territoire et copie de la CEAM (une photo avec le téléphone puis envoi via Ecole directe sera parfait pour moi).
- Le programme de la semaine à Logroño et le lieu de rendez vous du samedi 26 mars vous seront envoyés au plus tard une semaine avant.
- Le programme de l'accueil ici viendra en même temps.
- Si vous avez des questions 🙋 Ecole directe.

